

Informations de base		
2024/0176(BUD)		Procédure terminée
BUD - Procédure budgétaire		
Budget général 2025: toutes sections		
Subject		
8.70.49 Budget 2025		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	BUDE Comité de conciliation budgétaire	HERBST Niclas (EPP) NEGRESCU Victor (S&D)	14/11/2024 14/11/2024
		Rapporteur(e) fictif/fictive HALICKI Andrzej (EPP) UŠAKOVSKÝ Nils (S&D) ZIJLSTRA Auke (PfE) RZOŃCA Bogdan (ECR) KELLER Fabienne (Renew) ANDRESEN Rasmus (Greens /EFA) TEGETHOFF Kai (Greens /EFA) OLIVEIRA João (The Left) FARANTOURIS Nikolas (The Left) JUNGBLUTH Alexander (ESN)	
Commission au fond précédente			Date de nomination
	BUDG Budgets	HERBST Niclas (EPP) NEGRESCU Victor (S&D)	23/07/2024 23/07/2024
Commission pour avis précédente			Date de nomination
	AFET Affaires étrangères	VAUTMANS Hilde (Renew)	26/07/2024

DEVE	Développement	GOERENS Charles (Renew)	23/07/2024
INTA	Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
CONT	Contrôle budgétaire	CEPEDA José (S&D)	23/07/2024
ECON	Affaires économiques et monétaires	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
EMPL	Emploi et affaires sociales	TOMC Romana (EPP)	23/07/2024
ENVI	Environnement, climat et sécurité alimentaire	DECARO Antonio (S&D)	24/07/2024
ITRE	Industrie, recherche et énergie	EHLER Christian (EPP)	25/07/2024
IMCO	Marché intérieur et protection des consommateurs	Président au nom de la commission CAVAZZINI Anna (Greens/EFA)	24/07/2024
TRAN	Transports et tourisme	FALCĂ Gheorghe (EPP)	24/07/2024
REGI	Développement régional	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
AGRI	Agriculture et développement rural	BUDA Daniel (EPP)	23/07/2024
PECH	Pêche	CRESPO DÍAZ Carmen (EPP)	24/07/2024
CULT	Culture et éducation	Président au nom de la commission RIEHL Nela (Greens/EFA)	23/07/2024
JURI	Affaires juridiques	KYUCHYUK İlhan (Renew)	05/09/2024
LIBE	Libertés civiles, justice et affaires intérieures	RESSLER Karlo (EPP)	03/09/2024
AFCO	Affaires constitutionnelles	SIMON Sven (EPP)	24/07/2024

	FEMM Droits de la femme et égalité des genres	Président au nom de la commission GÁLVEZ Lina (S&D)	24/07/2024
	PETI Pétitions	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Budget	HAHN Johannes	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
12/07/2024	Publication du projet de budget de la Commission	COM(2024)0300 	Résumé
13/09/2024	Publication de la position du Conseil sur le projet de budget	12084/2024	Résumé
16/09/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
14/10/2024	Vote en commission		
15/10/2024	Dépôt du rapport budgétaire	A10-0008/2024	
22/10/2024	Débat en plénière		
23/10/2024	Résultat du vote au parlement		
23/10/2024	Décision du Parlement		
23/10/2024	Début de la conciliation budgétaire (Parlement et Conseil)		
16/11/2024	Vote en commission		
20/11/2024	Rapport déposé sur la conciliation budgétaire	A10-0014/2024	
25/11/2024	Adoption du projet du budget par le Conseil		
25/11/2024	Publication du projet commun budgétaire	15788/2024	
26/11/2024	Débat en plénière		
27/11/2024	Décision du Parlement	T10-0050/2024	Résumé
27/11/2024	Résultat du vote au parlement		
27/11/2024	Signature de l'acte final		
27/11/2024	Fin de la procédure au Parlement		
27/02/2025	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/0176(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDE/10/01349 BUDG/10/00468

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Avis spécifique	CONT	PE762.991	04/09/2024	
Avis spécifique	EMPL	PE763.001	05/09/2024	
Avis de la commission	PECH	PE761.147	06/09/2024	
Avis de la commission	AGRI	PE761.232	09/09/2024	
Avis spécifique	IMCO	PE762.925	11/09/2024	
Avis spécifique	ITRE	PE763.117	12/09/2024	
Avis spécifique	ENVI	PE763.152	12/09/2024	
Avis spécifique	TRAN	PE763.019	13/09/2024	
Avis spécifique	FEMM	PE762.984	18/09/2024	
Avis spécifique	AFCO	PE763.094	18/09/2024	
Avis de la commission	AFET	PE763.021	01/10/2024	
Projet de rapport de la commission		PE763.249	03/10/2024	
Amendements déposés en commission		PE763.286	04/10/2024	
Avis spécifique	CULT	PE763.132	10/10/2024	
Avis spécifique	DEVE	PE763.080	14/10/2024	
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A10-0008/2024	15/10/2024	
Rapport conciliation budgétaire déposé en plénière		A10-0014/2024	20/11/2024	
Projet commun budgétaire approuvé par le Parlement		T10-0050/2024	27/11/2024	Résumé
Conseil de l'Union				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Position du Conseil sur le projet de budget		12084/2024	13/09/2024	Résumé
Commission Européenne				

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet de budget de la Commission	COM(2024)0300 	12/07/2024	Résumé
Document annexé à la procédure	COM(2024)0651 	10/10/2024	

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
CSL/EP	Texte commun budgétaire	15788/2024	25/11/2024	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	20/11/2024	EUROPEAN ORGANISATION FOR RARE DISEASES
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	08/11/2024	Erste Group Bank AG
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	08/11/2024	Koninklijke Philips
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	07/11/2024	European Cooperation in Science and Technology
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	06/11/2024	EPPO
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	17/10/2024	European Women's Lobby Romanian Women's Lobby
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	16/10/2024	European Institute for Gender Equality
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	14/10/2024	European Labour Authority
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	01/10/2024	Israeli mission to the EU and NATO
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	30/09/2024	EPPO
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	27/09/2024	Embassy of Egypt in Brussels, Belgium
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	26/09/2024	Europol
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	24/09/2024	Israeli mission to the EU and NATO
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	10/09/2024	European External Action Service

NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	10/09/2024	Frontex
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	05/09/2024	European Economic and Social Committee (EESC)
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	03/09/2024	Eurojust
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	29/08/2024	Fundamental Rights Agency
NEGRESCU Victor	Rapporteur(e)	BUDG	28/08/2024	EUROPEAN TRADE UNION CONFEDERATION

Autres membres

Transparence		
Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts
RESSLER Karlo	11/09/2024	Head of the Mission of Israel to the EU and NATO, Ambassador Haim Regev

Acte final		
Budget 2025/0031 JO OJ L 27.02.2025		Résumé

Budget général 2025: toutes sections

2024/0176(BUD) - 27/11/2024 - Projet commun budgétaire approuvé par le Parlement

Le Parlement européen a adopté par 418 voix pour, 185 contre et 67 abstentions, une résolution législative **approuvant le projet commun** de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025, approuvé par le comité de conciliation dans le cadre de la procédure budgétaire.

Selon les éléments pour des conclusions communes:

- le montant global des **crédits d'engagement** du budget 2025 est fixé à **199.438,4 millions d'EUR**. Dans l'ensemble, cela laisse une marge sous les plafonds du CFP pour 2025 de 800,5 millions d'EUR en crédits d'engagement;
- le montant global des **crédits de paiement** du budget 2025 est fixé à **155.209,3 millions d'EUR**. Dans l'ensemble, cela laisse une marge sous le plafond du CFP pour 2025 de 28.302,7 millions d'EUR en crédits de paiement;
- l'instrument de flexibilité pour 2025 est mobilisé, en crédits d'engagement, pour un montant de **1.162,4 millions d'EUR**, dont 4,7 millions d'EUR pour la sous-rubrique 2a «Cohésion économique, sociale et territoriale», 1.136,8 millions d'EUR pour la sous-rubrique 2b «Résilience et valeurs», 15,6 millions d'EUR pour la rubrique 5 «Sécurité et défense» et 5,2 millions d'EUR pour la rubrique 6 «Voisinage et le monde».

Conformément au règlement relatif au cadre financier pluriannuel (CFP), le dispositif de marge unique est mobilisé, en crédits d'engagement, pour un montant de **721,0 millions d'EUR** pour la rubrique 7 «Administration publique européenne».

La Commission estime à 1.398,8 millions d'EUR les crédits de paiement pour 2025 relatifs à la mobilisation de l'instrument de flexibilité au cours des années 2022 à 2025.

Dépenses du cadre financier - crédits d'engagement

Rubrique 1 - Marché unique, innovation et numérique

Les crédits d'engagement sont fixés au niveau proposé par la Commission dans le projet de budget tel que modifié par la lettre rectificative n° 1/2025, mais avec des ajustements convenus par le comité de conciliation (portant sur Horizon Europe et le programme pour une Europe numérique).

Le comité de conciliation est convenu de reconstituer des crédits d'engagement en faveur des lignes budgétaires consacrées à la recherche pour un montant total de 115,9 millions d'EUR en crédits d'engagement, soit une hausse de 20,0 millions d'EUR par rapport au niveau proposé par la Commission dans le projet de budget tel que modifié par la lettre rectificative n° 1/2025.

Le niveau des crédits d'engagement convenu est fixé à **21.480,1 millions d'EUR**, ce qui laisse une marge de 115,9 millions d'EUR sous le plafond des dépenses de la rubrique.

Sous-rubrique 2a - Cohésion économique, sociale et territoriale

Les crédits d'engagement sont fixés au niveau proposé par la Commission dans le projet de budget, mais avec des ajustements convenus par le comité de conciliation. En conséquence, le niveau des crédits d'engagement convenu est fixé à **66.365,7 millions d'EUR**, sans qu'il subsiste de marge sous le plafond des dépenses de la sous-rubrique et compte tenu de la mobilisation de l'instrument de flexibilité à hauteur de 4,7 millions d'EUR.

Sous-rubrique 2b - Résilience et valeurs

Le niveau convenu des crédits d'engagement est fixé à **11.614,4 millions d'EUR**, sans qu'il subsiste de marge sous le plafond des dépenses de la sous-rubrique 2b et compte tenu de la mobilisation de l'instrument de flexibilité à hauteur de 1.136,8 millions d'EUR ainsi que de la mobilisation de l'instrument EURI à hauteur de 1.141,6 millions d'EUR.

Il faut noter que les besoins globaux de la ligne des intérêts de l'**instrument européen pour la relance (EURI)**, qui s'établissent à 2.283,2 millions d'EUR au-delà de la programmation financière pour 2025, sont financés en partie par la marge restante de 4,7 millions d'EUR au titre de la sous-rubrique 2 b et par la mobilisation de 1.136,8 millions d'EUR au titre de l'instrument de flexibilité, un montant global de 1.141,6 millions d'EUR correspondant à la référence de 50% du dépassement des coûts de 2025.

Rubrique 3 - Ressources naturelles et environnement

Le niveau des crédits d'engagement convenu est fixé à **56.731,3 millions d'EUR**, ce qui laisse une marge de 604,7 millions d'EUR sous le plafond des dépenses de la rubrique.

Rubrique 4 - Migration et gestion des frontières

Le niveau des crédits d'engagement convenu est fixé à **4.791,1 millions d'EUR**, ce qui laisse une marge de 79,9 millions d'EUR sous le plafond des dépenses de la rubrique.

Rubrique 5 - Sécurité et défense

Le niveau des crédits d'engagement convenu est fixé à **2.632,6 millions d'EUR**, sans qu'il subsiste de marge sous le plafond des dépenses de la rubrique et compte tenu de la mobilisation de l'instrument de flexibilité à hauteur de 15,6 millions d'EUR.

Rubrique 6 - Le voisinage et le monde

Le niveau des crédits d'engagement convenu est fixé à **16.308,2 millions d'EUR**, sans qu'il subsiste de marge sous le plafond des dépenses de la rubrique 6 et compte tenu de la mobilisation de l'instrument de flexibilité à hauteur de 5,2 millions d'EUR.

Rubrique 7 - Administration publique européenne

Le niveau des crédits d'engagement convenu est fixé à **12.845,0 millions d'EUR**, sans qu'il subsiste de marge sous le plafond des dépenses de la rubrique 7 et compte tenu de la mobilisation du dispositif de marge unique à hauteur de 721,0 millions d'EUR.

Instruments spéciaux thématiques

Les crédits d'engagement du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM), de la réserve de solidarité européenne, de la réserve d'aide d'urgence et de la réserve d'ajustement au Brexit sont fixés au niveau proposé par la Commission dans le projet de budget.

Budget général 2025: toutes sections

2024/0176(BUD) - 13/09/2024 - Position du Conseil sur le projet de budget

Le 13 septembre 2024, le Conseil a adopté sa position sur le **projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025** (PB 2025).

La position du Conseil sur le PB 2025 s'élève à :

- **191 526,99 millions d'euros en crédits d'engagement** (199,7 milliards d'euros en engagements dans le PB 2025 de la Commission) ;
- **146 214,61 millions d'euros en crédits de paiement** (152,7 milliards d'euros en paiements dans le DB 2025 de la Commission).

Le montant total des crédits de paiement prévus dans la position du Conseil sur le PB 2025 correspond à 0,79% du revenu national brut (RNB) de l'UE.

Approche adoptée par le Conseil

La position du Conseil sur le PB 2025 a été définie conformément aux principes directeurs d'une budgétisation prudente et réaliste et de la mise à disposition de ressources suffisantes pour soutenir des priorités clairement définies. Ces principes directeurs ont conduit le Conseil à entreprendre une analyse détaillée des crédits d'engagement de chaque programme et action par ligne budgétaire, afin de garantir :

- une capacité d'absorption réaliste;
- une accélération appropriée de la mise en œuvre des programmes en évitant les hausses excessives par rapport à 2024;

- des marges suffisantes sous les plafonds pour faire face à des circonstances imprévues.

Le résultat de l'évaluation du Conseil se reflète dans la proposition **d'ajuster à la baisse les crédits d'engagement de 1.519,95 millions d'euros**. Les ajustements proposés dans les rubriques 1 (Marché unique, innovation et numérique), 2 (Cohésion, résilience et valeurs), 3 (Ressources naturelles et environnement), 4 (Migration et gestion des frontières), 5 (Sécurité et défense) et 6 (Voisinage et monde) visent à réduire les lignes qui ont été augmentées par rapport au budget 2024 voté, principalement afin de prévenir les risques en termes de capacité d'absorption, et à limiter l'augmentation des dépenses d'appui à 2% par rapport au budget 2024 voté.

Un **ajustement ciblé** est proposé pour la sous-rubrique 2b (Résilience et valeurs) pour la ligne de l'instrument de relance de l'Union européenne (EURI). La proposition repose sur une approche plus prudente, conforme à une budgétisation prudente et à une bonne gestion financière, en ce qui concerne les coûts de financement de NextGenerationEU (NGEU). Par conséquent, conformément au règlement révisé sur le cadre financier pluriannuel (CFP), le Conseil a cherché d'autres possibilités de financement, en réduisant les crédits de quelques programmes afin de créer davantage de marges. L'ajustement proposé pour la ligne EURI limitera l'utilisation de l'instrument de flexibilité et du nouvel instrument EURI pour couvrir les coûts de dépassement.

Un **ajustement à la hausse** des rubriques 4 (Migration et gestion des frontières), 5 (Sécurité et défense) et 6 (Voisinage et monde) est également suggéré pour renforcer les priorités de l'Union et soutenir les États membres de première ligne dans le contexte géopolitique actuel (rubriques 4 et 5) et pour garantir un niveau suffisant d'aide humanitaire disponible en 2025, y compris pour l'Ukraine, la Géorgie et la Moldavie (rubrique 6).

En ce qui concerne les **crédits de paiement**, le résultat de l'évaluation du Conseil se reflète dans la proposition d'ajuster le niveau à la baisse de 875,85 millions d'euros.

En ce qui concerne les **dépenses administratives**, le résultat de l'évaluation du Conseil se reflète dans la proposition d'ajuster le niveau à la baisse de 14,98 millions d'euros. Cette réduction résulte d'économies réalisées sur les dépenses liées aux bâtiments, et principalement de la suppression de la totalité du montant des allocations de logement demandées par les institutions basées au Luxembourg.

DÉPENSES PAR RUBRIQUE DU CFP 2021-2027

Le Conseil a modifié les crédits d'engagement (C/E) et mis à jour les crédits de paiement (CP) pour le PB 2025 comme suit :

1. Marché unique, innovation et numérique (rubrique 1 du CFP) : 20.734.446.741 EUR en c/e et 20.216.454.229 EUR en c/p

- cette rubrique se caractérise par une **réduction totale de 643,24 millions d'euros** des crédits demandés dans le PB 2025, répartis sur un certain nombre de lignes budgétaires spécifiques, y compris les dépenses opérationnelles et d'appui, liées aux domaines suivants : Recherche et innovation (-450,49 millions d'euros); Investissements stratégiques européens (-147,66 millions d'euros); Marché unique (-10,29 millions d'euros); Espace (-34,80 millions d'euros).

La marge disponible sous la rubrique 1 serait de 861,55 millions d'euros.

2. Cohésion, résilience et valeurs (rubrique 2 du CFP) : 77.319.445.843 EUR en c/e et 41.044.316.758 EUR en c/p.

a) Cohésion économique, sociale et territoriale (sous-rubrique 2a du CFP)

- cette sous-rubrique se caractérise par une **réduction totale de 0,13 million d'euros** des crédits demandés dans le PB 2025, limitée à une ligne budgétaire spécifique en ce qui concerne les dépenses d'appui pour le pôle «Investir dans les ressources humaines la cohésion sociale et les valeurs» (-0,13 million d'euros sur le Fonds social européen+ (FSE+)).

La marge disponible au titre de la sous-rubrique 2a serait de 0,89 million d'euros.

b) Résilience et valeurs (sous-rubrique 2b du CFP)

- cette sous-rubrique se caractérise par une **réduction totale de 808,58 millions d'euros** des crédits demandés dans le PB 2025 sur un certain nombre de lignes budgétaires spécifiques, y compris les dépenses opérationnelles et d'appui, en ce qui concerne les pôles suivants: Reprise et résilience (-462,82 millions d'euros); Investir dans les ressources humaines, la cohésion sociale et les valeurs (-345,75 millions d'euros).

Étant donné qu'il n'y aurait pas de marge disponible au titre de la sous-rubrique 2b, il est proposé de mobiliser l'instrument de flexibilité pour un montant de 915,85 millions d'euros (-276,98 millions d'euros) et l'instrument EURI pour un montant de 707,48 millions d'euros (-531,60 millions d'euros).

3. Ressources naturelles et environnement (rubrique 3 du CFP) : 57.271.078.739 EUR en c/e et 52.680.321.247 EUR en c/p

- cette rubrique se caractérise par une **réduction totale de 3,88 millions d'euros** des crédits demandés dans le PB 2025, en ce qui concerne le pôle Environnement et action pour le climat (-3,88 millions d'euros pour le programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE)).

La marge disponible sous la rubrique 3 serait de 64,92 millions d'euros.

4. Migration et gestion des frontières (rubrique 4 du CFP) : 4.710.657.385 EUR en c/e et 3.120.123.781 EUR en c/p

- cette rubrique se caractérise par une **réduction totale de 65,87 millions d'euros** des crédits demandés dans le PB 2025, en ce qui concerne le pôle Gestion des frontières (-65,87 millions d'euros).

La marge disponible sous la rubrique 4 serait de 160,34 millions d'euros.

5. Sécurité et défense (rubrique 5 du CFP) : 2.612.000.000 EUR en c/e et 2.126.865.434 EUR en c/p

- le Conseil a fixé le niveau des crédits d'engagement, en visant une **réduction totale de 5 millions d'euros** des crédits demandés dans le PB 2025, en ce qui concerne : la sécurité (-10 millions d'euros pour le Fonds de sécurité intérieure (FSI)); la défense (+5 millions d'euros pour le Fonds de sécurité intérieure (FSI)).

La marge disponible sous la rubrique 5 serait de 5 millions d'euros.

6. Voisinage et monde (rubrique 6 du CFP) : 16.279.984.152 EUR en c/e et 14.427.146.291 EUR en c/p

- cette rubrique se caractérise par une **augmentation totale de 21,74 millions d'euros** des crédits demandés dans le PB 2025 en ce qui concerne le pôle Action extérieure (+21,74 millions d'euros).

La marge disponible sous la rubrique 6 s'élève donc à 23,02 millions d'euros.

7. Administration publique européenne (rubrique 7 du CFP) : 12.599.384.162 EUR en c/e et 12.599.384.162 EUR en c/p

Pour le Parlement européen, il est suggéré d'approuver le PB 2025 (section I) en l'état (2 498,1 millions d'euros).

Étant donné qu'aucune marge ne serait disponible au titre de la rubrique 7, il est suggéré d'accepter de mobiliser le dispositif de marge unique pour un montant total de 475,38 millions d'EUR, dont 328 millions d'EUR pour les dépenses administratives des institutions et 147,38 millions d'EUR pour les pensions de l'ensemble des institutions et organes, afin de permettre aux institutions de remplir leurs obligations légales

Instruments spéciaux

Il est proposé de maintenir les crédits inscrits au PB 2025 pour la réserve de solidarité et d'aide d'urgence, le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, la réserve d'ajustement au Brexit et la réserve pour l'Ukraine. Les crédits d'engagement inscrits au PB 2025 pour l'instrument de flexibilité sont établis à 915,85 millions d'euros (-276,98 millions d'euros). Les crédits de paiement sont maintenus tels quels dans le PB 2025.

Les crédits d'engagement inscrits au PB 2025 pour le dispositif de marge unique sont établis à 475,38 millions d'euros (-14,98 millions d'euros). Les crédits d'engagement inscrits au PB 2025 pour l'instrument EURI sont établis à 707,48 millions d'euros (-531,60 millions d'euros).

Recettes

Il est proposé d'accepter le PB 2025 après les ajustements techniques découlant des modifications apportées aux dépenses dans la position du Conseil.

Budget général 2025: toutes sections

2024/0176(BUD) - 27/02/2025 - Acte final

OBJECTIF : adoption définitive (UE, Euratom) 2025/31 du budget annuel de l'Union européenne pour l'exercice 2025.

CONTENU : la présidente du Parlement européen a constaté que la procédure prévue à l'article 314 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne était achevée et que le budget annuel de l'Union européenne pour l'exercice 2025 était définitivement adopté.

BUDGET POUR 2025

Pour 2025, les crédits autorisés dans le budget pour les dépenses s'élèvent à **199.438.435.982 EUR en engagements** et à **155.209.321.982 EUR en paiements**, ce qui représente un taux de variation de, respectivement, 2,1% et 3,6% par rapport au budget 2024 (budgets rectificatifs compris).

CRÉDITS PAR RUBRIQUES DU CFP

1. Marché unique, innovation et numérique

- Engagements : 21 480 062 907 EUR

- Paiements : 20 460 646 037 EUR

- Marge : 115 937 093 EUR

2a. Cohésion sociale et territoriale

- Engagements : 66 365 744 035 EUR

- Paiements : 33 260 377 346 EUR

2b. Résilience et valeurs

- Engagements : 11 614 431 645 EUR

- Paiements : 11 184 801 591 EUR

- part relevant des instruments de flexibilité : 1 136 849 549 EUR

- part relevant de l'EURI : 1 141 582 096 EUR

3. Ressources naturelles et environnement

- Engagements : 56 731 317 594 EUR

- Paiements : 52 091 510 102 EUR

- Marge : 604 682 406 EUR

4. Migration et gestion des frontières

- Engagements : 4 791 148 024 EUR

- Paiements : 3 203 947 754 EUR

- Marge : 79 851 976 EUR

5. Sécurité et défense

- Engagements : 2 632 589 260 EUR

- Paiements : 2 143 154 694 EUR

6. Le voisinage et le monde

- Engagements : 16 308 245 797 EUR

- Paiements : 14 426 257 975 EUR

7. Administration publique européenne

- Engagements : 12 845 030 641 EUR

- Paiements : 12 845 030 641 EUR

Instruments spéciaux thématiques

- Engagements : 6 669 866 079 EUR

- Paiements : 5 593 595 842 EUR

Crédits en % du RNB (revenu national brut)

- Engagements : 1.08%

- Paiements : 0.84%.

Budget général 2025: toutes sections

2024/0176(BUD) - 12/07/2024 - Projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présentation par la Commission du projet de budget annuel de l'Union pour l'exercice 2025.

CONTENU : en février 2024, le Parlement européen et le Conseil ont approuvé à l'unanimité, la **révision à mi-parcours** des plafonds de dépenses du cadre financier pluriannuel (CFP).

L'accord conclu sur la révision à mi-parcours du CFP reflète l'importance qu'il y a à doter le budget de l'UE des moyens nécessaires pour continuer à mettre en œuvre les priorités définies pour l'Europe et pour les partenaires de l'UE. En particulier, cette révision restaure la **capacité financière de l'Union à relever une série de défis exceptionnels**: avant tout, la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine, les pressions migratoires persistantes et leurs causes profondes, la réaction à la crise au Moyen-Orient et le renforcement de la capacité de l'UE à répondre aux catastrophes naturelles et à la concurrence mondiale en ce qui concerne les principales technologies et matières premières critiques, ainsi que l'amélioration des capacités de défense.

PROJET DE BUDGET 2025

Le projet de budget 2025 fixe les crédits à **199,7 milliards d'EUR en engagements** (ce qui correspond à 1,08% du RNB) et à **152,7 milliards d'EUR en paiements**, instruments spéciaux compris, ce qui laisse une marge de 31,0 milliards d'EUR sous le plafond des paiements pour 2025. Ce budget sera complété par une enveloppe estimée à **72 milliards d'EUR pour les décaissements au titre de NextGenerationEU**. Cette enveloppe financière aidera l'UE à respecter ses priorités politiques tout en intégrant les modifications convenues lors de la révision à mi-parcours du CFP en février 2024.

Le projet de budget 2025 et la programmation financière actualisée qui l'accompagne pour 2026-2027 reflètent ensemble les résultats de la révision du CFP pour les années restantes du CFP (2025-2027). Cela couvre notamment :

- un soutien stable et prévisible à l'Ukraine, à travers la facilité pour l'Ukraine;
- la migration, avec des financements destinés à s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés, ainsi qu'un financement accru pour la migration et la gestion des frontières dans les États membres les plus touchés, afin d'accompagner une approche équilibrée de la migration qui soit à la fois juste et ferme;
- les transitions écologique et numérique, en créant des emplois tout en renforçant l'autonomie stratégique de l'Europe et son rôle à l'échelle mondiale. Le budget permettra de soutenir les technologies critiques clés par l'intermédiaire de la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» («STEP»);
- une augmentation du financement des programmes phares tels qu'Erasmus+, le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) et le programme pour le marché unique, tandis que le financement à grande échelle des activités de recherche et d'innovation au titre d'Horizon Europe reste globalement stable jusqu'en 2027;
- le financement d'initiatives ou priorités communes récemment adoptées par l'UE, comme le règlement européen sur les semi-conducteurs, le programme de l'Union pour une connectivité sécurisée, la mise en place du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux (ALBC) et le programme pour l'industrie européenne de la défense (EDIP);
- un soutien continu aux réfugiés syriens en Turquie et dans l'ensemble de la région, au voisinage méridional, y compris la dimension extérieure de la migration, ainsi qu'aux Balkans occidentaux.

CRÉDITS PAR RUBRIQUES DU CFP 2021-2027

La Commission propose d'allouer aux différentes priorités de l'UE les montants suivants (en crédits d'engagement):

Rubrique 1 - Marché unique, innovation et numérique : 21,3 milliards d'EUR

- 13,5 milliards d'EUR en faveur de la **recherche et l'innovation**, dont, principalement, 12,7 milliards d'EUR pour Horizon Europe, le programme phare de l'Union en matière de recherche. Le projet de budget prévoit également le financement du règlement européen sur les semi-conducteurs dans le cadre d'Horizon Europe;
- 4,6 milliards d'EUR en faveur des **investissements stratégiques européens**, dont, par exemple, 2,8 milliards d'EUR pour le mécanisme pour l'interconnexion en Europe afin d'améliorer les infrastructures transfrontières, 1,1 milliard d'EUR alloué au programme pour une Europe numérique et 378 millions d'EUR à InvestEU dans le cadre des priorités clés (recherche et innovation, double transition écologique et numérique, secteur de la santé et technologies stratégiques);
- 977 millions d'EUR pour garantir le fonctionnement du **marché unique**, dont 613 millions d'EUR pour le programme en faveur du marché unique et 205 millions d'EUR pour les travaux concernant la lutte contre la fraude, la fiscalité et la douane;
- 2,1 milliards d'EUR pour les dépenses consacrées à **l'espace**, principalement pour le programme spatial européen;
- 196 millions d'EUR en faveur des **connexions sécurisées par satellite** dans le cadre du nouveau programme de l'Union pour une connectivité sécurisée.

Sous-rubrique 2a - Cohésion économique, sociale et territoriale : 66,3 milliards d'EUR

- 49,2 milliards d'EUR pour le **développement régional** et la cohésion afin de financer la cohésion économique, sociale et territoriale, ainsi que les infrastructures soutenant la transition écologique et les projets prioritaires de l'Union.

Sous-rubrique 2b - Résilience et valeurs : 11,7 milliards d'EUR

- 11,8 milliards d'EUR pour la résilience et les valeurs, dont, entre autres, 5,2 milliards d'EUR pour faire face à la hausse des coûts d'emprunt dans le cadre de **NextGenerationEU**, 4 milliards d'EUR pour **Erasmus+** afin de créer des possibilités en matière d'éducation et de mobilité pour les citoyens, 352 millions d'EUR pour soutenir les artistes et les créateurs dans toute l'Europe et 235 millions d'EUR pour promouvoir la justice, les droits et les valeurs;
- 583 millions d'EUR destinés au programme «**L'UE pour la santé**», ainsi que 203 millions d'EUR en faveur du mécanisme de protection civile de l'Union (rescEU) afin de pouvoir déployer rapidement une assistance opérationnelle en cas de crise.

Rubrique 3 - Ressources naturelles et environnement : 57,2 milliards d'EUR (dont dépenses relatives au marché et paiements directs : 40,5 milliards d'EUR)

- 53,8 milliards d'EUR pour la **politique agricole commune** et 0,9 milliard d'EUR pour le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture, en faveur des agriculteurs et des pêcheurs européens, mais aussi pour renforcer la résilience du secteur agroalimentaire et du secteur de la pêche et mettre en place le champ d'action nécessaire à la gestion des crises;
- 2,4 milliards d'EUR en faveur de **l'environnement et l'action pour le climat**, dont, principalement, 771 millions d'EUR pour le programme LIFE afin de soutenir l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, et 1,5 milliard d'EUR pour le Fonds pour une transition juste.

Rubrique 4 - Migration et gestion des frontières : 4,7 milliards d'EUR

- 2,1 milliards d'EUR pour les dépenses relatives à la **migration** au sein de l'UE, dont, principalement, 1,9 milliard d'EUR afin de soutenir les migrants et les demandeurs d'asile conformément aux valeurs et aux priorités de l'UE;
- 2,7 milliards d'EUR en faveur de la **protection des frontières**, dont, principalement, 1,4 milliard d'EUR octroyé au Fonds pour la gestion intégrée des frontières (FGIF) et 997 millions d'EUR (contribution totale de l'UE) à l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex).

Rubrique 5 - Sécurité et défense : 2,6 milliard d'EUR

- 1,8 milliard d'EUR pour faire face aux enjeux en matière de **défense**, dont, principalement, 1,4 milliard d'EUR afin de soutenir le développement des capacités et la recherche au titre du Fonds européen de la défense (FED), et 244,5 millions d'EUR en faveur de la mobilité militaire;
- 784 millions d'EUR pour la **sécurité**, dont, notamment, 334 millions d'EUR en faveur du Fonds pour la sécurité intérieure (FSI), en vue de lutter contre le terrorisme, la radicalisation, la criminalité organisée et la cybercriminalité.

Rubrique 6 - Voisinage et le monde : 16,3 milliards d'EUR

- 16,3 milliards d'EUR pour soutenir les partenaires et les intérêts de l'UE dans le monde, dont, entre autres, 10,9 milliards d'EUR dans le cadre de l'**instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale** - L'Europe dans le monde (IVCDCI - L'Europe dans le monde), 2,2 milliards d'EUR pour l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III) et 0,5 milliard d'EUR destiné à la facilité pour la croissance en faveur des Balkans occidentaux ainsi que 1,9 milliard d'EUR pour l'aide humanitaire (HUMA).

Rubrique 7 - Administration publique européenne : 12,6 milliards d'EUR

Instruments spéciaux thématiques : 6,6 milliards d'EUR

Les «instruments spéciaux thématiques» englobent la réserve de solidarité et d'aide d'urgence, le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM), la réserve d'ajustement au Brexit et la **facilité pour l'Ukraine**. Un montant supplémentaire de **4,3 milliards d'EUR** sera mis à disposition sous forme de subventions au titre de la facilité pour l'Ukraine et complété par une enveloppe de 10,9 milliards d'EUR sous forme de prêts.